

19 March.

of the "British Colonist" during the pending of these suits for alleged contempts, and in other branches of my business, occasioning a loss of patronage which more particularly affects the net income of this than any other branch of business; and lastly, by expenses during six weeks actual imprisonment, amounting in all to a sum exceeding £500 currency.

Mr. Dickerson also handed into the Committee the following detailed account of the damage which he has suffered in consequence of the prosecutions for alleged contempts; viz:—

Expenses and disbursements in four Journies made to Montreal, for the purpose of obtaining Counsel in the several actions of contempts instituted against me by Mr. Justice Fletcher, including Horse and Carriage hire, at £5 2s. 6d. each	£20 10 0
Ditto ditto, to Three-Rivers, four Journies for the purpose of instituting an action of damages against the said John Fletcher, and attendance at Court,	25 12 6
Expenses in attending the Provincial Court of St. Francis, nearly every Term, from 1825 to 1828 inclusive, in obedience to the orders of that Court, in the several cases of contempts,	41 5 0
Counsel and Attornies Fees in cases of contempts,	25 0 0
Prothonotary's Fees for recognizances, and copies of Papers, Records, &c.,	15 0 0
Costs of suit at Three-Rivers,	15 0 0
Expenses to Quebec for the purpose of appealing from the Judgment at Three-Rivers,	10 0 0
Fees of Counsel and Writ of Appeal, not yet paid, but for which I am responsible probably,	5 0 0
Loss of time, at least one year,	150 0 0
Loss in my business, occasioned by my frequent absence, the suspension of my publication of the British Colonist at various times, and other branches of my business, embarrassments and loss of credit, exclusive of loss of time,	250 0 0
Expenses during six weeks imprisonment,	7 10 0
	£564 17 6

Mr. Charles Frederick Henry Goodhue, called in, and examined:—

Did you give evidence before a Committee of this House last Session to whom was referred the Petition of Silas Horton Dickerson?—I did, and have now heard the same read.

Can you give the Committee any additional information relative to the conduct of Mr. Justice Fletcher, in his official character, towards the said S. H. Dickerson?—I cannot. I do not know of any thing further.

Do you know what effect the various prosecutions and judgments for supposed contempts have had on the pecuniary interests of the said S. H. Dickerson?—I have no doubt but that it has been a very considerable injury to the said S. H. Dickerson in his business.

Do you know that his paper The British Colonist, has been often interrupted, or not printed weekly?—I have not received my paper regularly every week, and on enquiry have been informed that the paper had not been published.

What did you understand to be the cause of these interruptions?—I have been credibly informed that it was in consequence of being called away from his business to attend to these suits for supposed contempts.

Friday, 5th March 1830.

The Petitioner, Silas Horton Dickerson, was again called in, and laid before Your Committee, the following copy of a Petition from him to His Excellency the Earl of Dalhousie, and also Mr. Secretary Cochran's answer thereto.

To

19 Mars.

bref d'appel; aussi par le temps que j'ai perdu pour suivre en cour les causes ci-dessus mentionnées, formant en tout une année au moins; aussi par les suspensions fréquentes dans la publication du "British Colonist," pendant que pendaient les actions pour irrévérances alléguées, et dans les autres branches de mes affaires, occasionnant une perte dans mes abonnemens, qui affecte le revenu net de cette branche d'affaires plus que de toute autre; et enfin par mes dépenses durant six semaines d'emprisonnement, montant en tout à une somme excédant £500 courant.

M. Dickerson remit aussi au comité le compte détaillé suivant des dommages qu'il a souffert en conséquence des poursuites pour irrévérances, savoir:—

Dépenses et déboursés dans quatre voyages fait à Montréal pour me procurer un conseil dans les diverses actions pour irrévérance, intentées contre moi par M. le juge Fletcher, y compris le louage du cheval et de la voiture, à £5 2s. 6d., chaque fois,	£20 10 0
Dito ditto aux Trois-Rivières, pour voyages, entrepris pour tenter une action en dommages contre le dit John Fletcher, et pour assister à la cour,	25 12 6
Dépenses pour avoir assisté à la cour provinciale de Saint-François, presque à chaque terme depuis 1825 jusqu'à 1828 inclusivement, en obéissance aux ordres de cette cour, dans les diverses actions pour irrévérance,	41 5 0
Conseils et avocats, leurs honoraires, dans les causes d'irrévérance,	25 0 0
Honoraires du protonotaire sur les cautionnements, et copies de papiers et de pièces,	15 0 0
Et frais de poursuites aux Trois-Rivières,	15 0 0
Dépenses faites pour venir à Québec pour appeler du jugement de la cour aux Trois-Rivières,	10 0 0
Honoraires d'avocat et bref d'appel, non encore payés, mais dont je répons probablement,	5 0 0
Perte de temps, au moins une année,	150 0 0
Pertes souffertes dans mes affaires, occasionnées par mes absences fréquentes, par la suspension de la publication du British Colonist, en différens temps, et dans d'autres branches de mes affaires, embarras et perte de crédit, non compris la perte de mon temps,	250 0 0
Dépenses faites pendant six semaines d'emprisonnement,	7 10 0
	£564 17 6

M. Charles Frederick Henry Goodhue, appelé et examiné:—

Rendites-vous votre témoignage, dans la dernière session devant le comité de cette chambre auquel fut renvoyée la pétition de Silas Horton Dickerson?—Oui, et je viens d'en entendre la lecture.

Pouvez-vous fournir au comité quelques renseignemens additionnels sur la conduite de M. le juge Fletcher, dans son caractère officiel, envers le dit S. H. Dickerson?—Je ne le puis faire; je ne connais rien de plus.

Savez-vous quel effet ont eu sur les intérêts pécuniaires du dit S. H. Dickerson, les poursuites et les jugemens divers sur les prétendues irrévérances?—Je n'ai pas le moindre doute que cela n'ait causé un dommage très considérable au dit S. H. Dickerson dans ses affaires.

Est-il à votre connaissance que la publication de son papier, le British Colonist, a été souvent interrompue, ou qu'il n'a pas été imprimé régulièrement chaque semaine?—Je n'ai pas reçu mon papier régulièrement chaque semaine, et ayant été aux informations, j'ai appris que le papier n'avait pas été publié.

Que vous donna-t-on pour la cause de ces interruptions?—J'ai appris de bonne part, qu'elles venaient de ce que l'éditeur était arraché de ses affaires pour aller suivre ces poursuites pour irrévérance prétendue.

Vendredi, 5 Mars 1830.

Le pétitionnaire Silas Horton Dickerson fut appelé de nouveau, et il mit devant votre comité, la copie suivante d'une pétition par lui présentée à Son Excellence, le comte de Dalhousie, ainsi que la réponse de M. le secrétaire Cochran à icelle.

A